

Publications des départements et des offices de la Confédération

Laboratoires de vérification

(art. 4, al. 7, de l'ordonnance du 25 juin 1980 sur les laboratoires de vérification;
RS 941.293)

Le Département fédéral de justice et police a délivré l'autorisation d'exploiter un laboratoire de vérification à l'entreprise nommée ci-dessous, pour les instruments de mesure précisés:

rbr-ecom ag, Langnau am Albis ZH

Appareils mesureurs des gaz émis par les foyers de chauffage

29 octobre 2002

Département fédéral de justice et police